

***Le présent guide a pour objectif de dresser le contexte et l'importance de l'achat public éco-responsable de produits et d'apporter des éléments de méthode. Il donne notamment, dans la partie 2, des éléments de réponse aux questions les plus fréquemment posées par les acheteurs publics en matière d'achats de produits plus respectueux de l'environnement.***

- Peut-on prendre en compte l'environnement dans ses achats publics ?
- Passe-t-on un marché pour satisfaire un besoin ou une exigence ?
- Qu'est-ce qu'un éco-produit ?
- A quoi peut-on reconnaître un éco-produit ?
- Un éco-produit coûte-t-il plus cher qu'un produit standard ?
- Un éco-produit est-il un produit de moindre qualité ?
- L'obtention d'un écolabel coûte-t-elle cher aux entreprises ?
- Un produit sans signe de reconnaissance environnementale peut-il être un éco-produit ?
- Peut-on intégrer dans un marché public des caractéristiques environnementales sans être discriminatoire ?
- Peut-on faire référence dans un marché public, notamment dans les spécifications techniques, à des marques de certification comme les écolabels ou autres signes de qualité ?
- Est-ce qu'une procédure de passation d'un marché public, qui aboutit à la remise d'une seule offre, doit être déclarée infructueuse ?
- Peut-on intégrer des caractéristiques environnementales directement dans l'objet du marché ?
- Lors de l'examen de la valeur économique des offres, peut-on prendre en compte le coût global (achat + utilisation + élimination) ?
- Quelles caractéristiques environnementales l'acheteur public peut-il rechercher ?
- Peut-on se référer, dans un marché public, à des caractéristiques environnementales non visibles sur le produit final telles, par exemple, la prise en compte d'exigences sur son processus de production ?
- Quel est le poids à attribuer au critère environnemental ?

*Vous trouverez une table des matières détaillée en fin d'ouvrage*